

Mise en place de déflecteurs et de blocs piscicoles à Moncrabou sur le ruisseau pépinière de Moulant - Communes de Castels-Bézenac (24)

Le Moulant est un affluent de la Dordogne d'une longueur de 8,3 km en 1^{ère} catégorie piscicole.

En 2010, l'AAPMA de Saint-Cyprien a fait appel au SMETAP Rivière Dordogne et aux propriétaires pour envisager une intervention sur une portion de 550 mètres, du ruisseau du Moulant, classé en réserve de pêche, afin de **l'aménager en ruisseau-pépinière pour la truite fario**.

La fédération départementale de pêche de la Dordogne réalise chaque printemps un alevinage de truites juvéniles (de quelques semaines à six mois) issues de piscicultures qu'elle gère dans un objectif de repeuplement et de soutien des populations fragilisées dans les cours d'eau dégradés. Un an plus tard les truites mesurent entre 12 et 16 cm. Lors d'une pêche électrique, elles sont capturées et peuvent ensuite être transférée en rivière.

Les travaux d'aménagement piscicoles au lieu-dit Moncrabou ont été programmés afin de sécuriser les conditions d'accueil et donc la production ce ruisseau pépinière (Largeur : 2 mètre - profondeur : 0.40 mètre).

Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte d'Etude et de Travaux pour l'Aménagement et la Protection de la Rivière Dordogne.

Période de réalisation des travaux : 2010 (déboisement 4 jour à 5 personnes) - 2011 (1 jour), 2018 (1 jour).

Entreprise / Régie : Régie SMETAP + bénévoles de l'AAPPMA - 5 personnes (ripisylve)
SARL ROUQUIOT pour la fourniture, le transport et la mise en place des blocs.

Présentation des objectifs des travaux réalisés :

- Concentrer les écoulements et accélérer la vitesse du courant afin de contribuer à l'auto-curage du ruisseau, pour chasser la vase et retrouver un substrat avec une granulométrie propice aux conditions de vie de la truite fario et de ses espèces accompagnatrices.
- Diversifier les écoulements en créant une sinuosité du lit mineur, alternant les zones d'eau rapide et d'eau plus calmes, augmentant la diversité physique du milieu et ainsi la biodiversité.
- Apporter de nombreuses caches pour les truites, en augmentant la capacité d'accueil du ruisseau.



2010 : Etat initial du Moulant



2010 : Dégagement de la végétation encombrant le ruisseau



2010 : Aperçu après intervention sur la ripisylve et



2011 : 1^{ère} campagne de mise en place de déflecteurs et caches à poissons



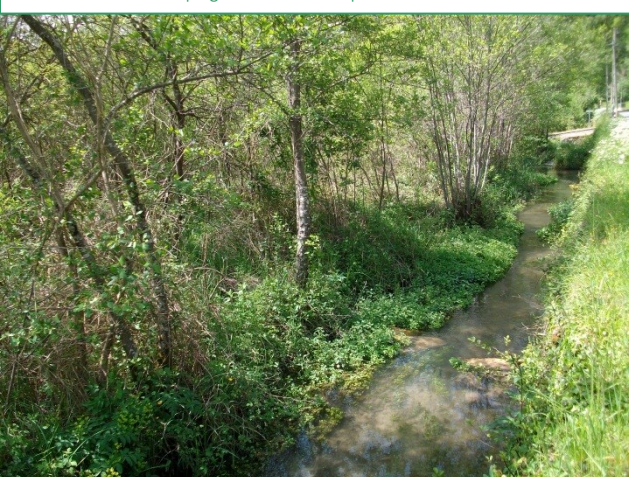
2018 : 2^{ème} campagne de mise en place





2018 : 2^{ème} campagne de mise en place de déflecteurs et caches

2013 : Retour à un substrat propice, apparition de frayères naturelle de truites fario (2 ans après)



Coût total et financements du projet : 2 000 € TTC (Fédération Départementale pour la Pêche 24 : 800 €)

Les blocs proviennent d'une carrière d'exploitation de calcaires (VEZE), ce sont des "chutes" non utilisées qui nous ont été fournies gratuitement par l'entreprise, seul le transport et l'installation ont été payants (environ 1 000 €/jour).

Descriptif technique :

Les blocs sont de tailles et volumes variés, les plus gros approchent les 500 Kg. Ils sont installés de l'amont vers l'aval afin de pouvoir adapter les trajectoires et espacements en fonction des répercussions hydrauliques induites par le(s) déflecteur(s) installé(s) précédemment en amont direct. Les déflecteurs sont espacés d'une dizaine de mètres (selon configuration du ruisseau : largeur, pente, ...), il y en a une cinquantaine en tout. Leur disposition est également variable mais souvent positionnés en quinconce afin d'obtenir un maximum de sinuosité, considérant qu'initialement, cette portion de ruisseau longée par une route départementale, avait été "rectifiée" de façon très rectiligne, uniforme, et surdimensionnée en largeur.

Avant : milieu très fermé et encombré dans un contexte fortement recalibré et envasé.

Après : le ruisseau retrouve un aspect fonctionnel. La mise en place d'aménagements piscicoles, ici déflecteurs et caches à poisson en blocs rocheux, permet de constater rapidement une amélioration physique du milieu : diversification, concentration et accélération des écoulements et une augmentation du nombre de caches piscicoles. Ce nouveau faciès davantage lotique, favorise la présence d'un substrat à granulométrie favorable à la truite et aux espèces associées. Ces évolutions sont dues à la nouvelle capacité d'autocurage du ruisseau.

Informations administratives : Action isolée (hors PPG) avec partenariat SMETAP/AAPPMA de St-Cyprien, des conventions (autorisation de passage et de réalisation des travaux) ont été signées avec les propriétaires riverains concernés et un dossier de type "3150" a été déposé auprès des services de la DDT 24. Pas d'autre contrainte réglementaire.

Suivi mis en place : Le suivi et l'entretien sont réalisés annuellement par le SMETAP, avec la Fédération de Pêche pour les pêches électriques annuelles. L'alevinage en truitelles fario sur ce secteur est de 2 000 truitelles à résorption chaque année.

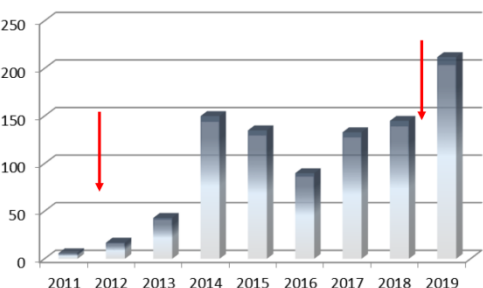
Commentaires : L'amélioration des conditions générales du milieu, associée à une augmentation des capacités d'accueil du ruisseau, permettent, comme en attestent les résultats, d'apporter une importante plus-value écologique grâce à la mise en place de techniques simples et peu onéreuses. Ces résultats incitent à reproduire cette opération simple et efficace sur des cours d'eau aux conditions similaires.

Contact pour tout renseignement sur ce projet :

TMR : Christophe AUDIVERT - 05 53 30 33 48 - SMETAP Rivière Dordogne - contact@smetap-dordogne.fr

PDT lors des travaux : Philippe GREZIS - Le Bourg - 24220 Beynac et Cazenac

Evolution truites fario Moncrabou réserve



Mise en place des blocs rocheux

Voir le REX TMR sur www.tmr-lathus.fr



Taille des truites fario Moulant 2019

